

# BILAN DE LA CONCERTATION DU PROJET DE PARC NATUREL REGIONAL DU MONT-VENTOUX

## UN PROJET DE TERRITOIRE ANCRE DANS LA PARTICIPATION LOCALE

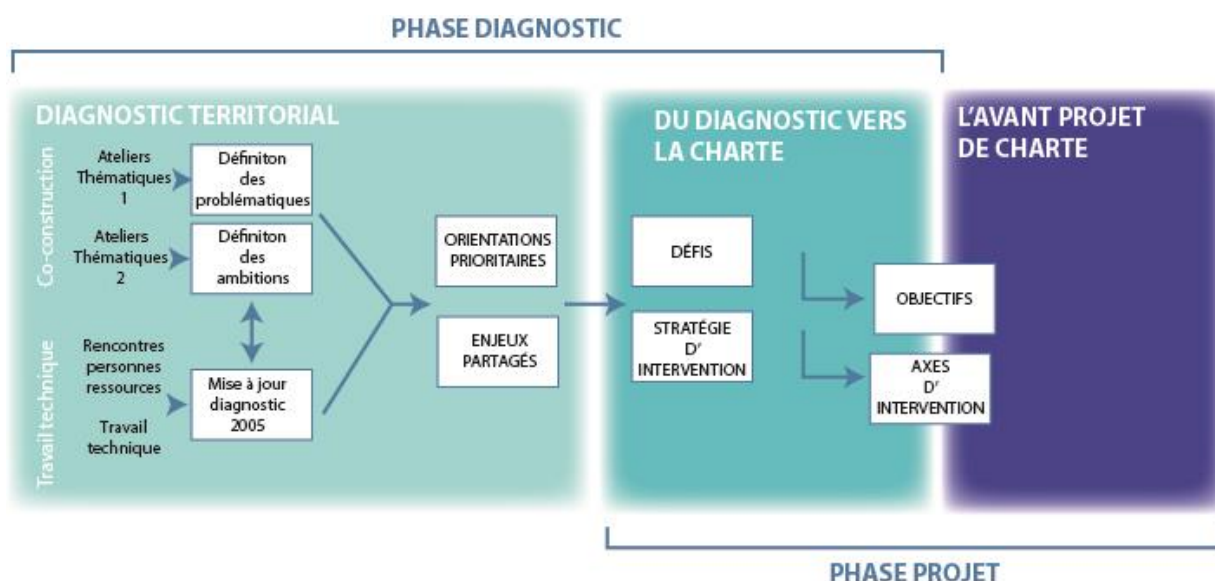
### 1. LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

#### 1.1. La concertation au cœur des ambitions du futur PNR

Le diagnostic territorial s'est bâti autour d'une large démarche participative. De 2013 à 2014, la construction de celui-ci s'est appuyée sur une très large concertation, véritable exercice démocratique inédit à l'échelle du territoire de projet.

En juin 2013, le Forum de lancement du projet de PNR mobilise près de 200 participants pour partager les espoirs suscités par la perspective d'un PNR. À la suite de cette rencontre, six réunions publiques maillent le territoire pour aller au contact des habitants (plus de 350 participants), informer sur les missions d'un PNR et faire remonter des attentes fortes en termes de développement agricole, de protection de la nature et des paysages, de préservation des patrimoines culturels, de valorisation touristique ou de gestion des espaces naturels. Durant l'automne 2013, des ateliers thématiques se tiennent autour des grandes problématiques (biodiversité, eau, énergie, agriculture, forêt, tourisme, paysage et urbanisme, patrimoine culturel, éducation). L'objectif était d'identifier collectivement les principaux enjeux du territoire et de trouver les voies pour faire « plus et mieux ensemble ». Plus de 300 personnes (élus, représentants professionnels et associatifs, chefs d'entreprise, habitants) participent à cette première phase de travail pour formuler des ambitions communes et décliner les premières ambitions du futur PNR.

Deux rencontres plénières (septembre et décembre 2013), mobilisant près de 400 personnes, viennent ensuite partager les productions de chaque atelier et aborder les problématiques de manière transversale.



Enfin, au lendemain des élections municipales de 2014, une réunion s'organise pour informer et mobiliser les nouveaux élus (plus de 200 présents) autour du projet de territoire, présenter les conclusions du diagnostic et aborder l'étape d'élaboration de la Charte.

En termes de méthode, de collecte de données et de rédaction, ce diagnostic territorial s'appuie sur :

- La rencontre de personnes ressources (une quarantaine d'entretiens) ;
- La bibliographie disponible et la collecte de données auprès des partenaires (ou la production de données nouvelles) ;
- Les ateliers participatifs, principalement pour nourrir les propositions d'orientations ;
- Les rencontres plénières pour partager et confirmer les orientations avec les participants ;
- Les Comités techniques et Comités de pilotage pour orienter les prises de décisions.

Concernant la conduite institutionnelle du diagnostic, le Comité de pilotage composé d'élus locaux et de partenaires socio-économiques (Chambres consulaires, CEN PACA, FNE 84, FDCV, CEDER, ALTE ...) s'est réuni à 6 reprises tout au long de la phase d'élaboration du diagnostic. Le Comité technique (associant SMAEMV, Conseil Départemental de Vaucluse et Conseil Régional Sud-Provence Alpes Côte d'Azur) s'est retrouvé 8 fois pour préparer chacune des étapes du diagnostic. Enfin, le Comité syndical du SMAEMV s'est prononcé à 2 reprises.

NATURE DE LA CONCERTATION	OBJECTIFS	DATES/LIEUX
<b>Réunions publiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présenter le projet de création PNR du Mont-Ventoux</li> <li>▪ Informer sur les rôles et missions d'un PNR</li> <li>▪ Amorcer le dialogue local</li> <li>▪ Exposer les grands défis du territoire</li> <li>▪ Identifier les attentes</li> <li>▪ Préparer les commissions de travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réunion « Pays de Vaison » (le 10/06/2013 à Entrechaux)</li> <li>▪ Réunion « Pays de Sault » (le 11/06/2013 à Sault)</li> <li>▪ Réunion « piémonts ouest » (le 24/06/13 à Caromb)</li> <li>▪ Réunion « Terrasses du Ventoux » (le 25/06/2013 à Mormoiron)</li> <li>▪ Réunion « secteur ouest » (le 28/06/13 à Carpentras)</li> <li>▪ Réunion « piémonts sud » (le 08/10/2013 à Bédoin)</li> </ul>
<b>1<sup>ers</sup> Ateliers thématiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobiliser la connaissance des acteurs</li> <li>▪ Collecter les visions du territoire</li> <li>▪ Identifier pour chaque thématique les principales problématiques du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Atelier "Tourisme" (le 10/10/2013 à Bédoin)</li> <li>▪ Atelier "Agriculture-Forêt" (le 10/10/2013 à Villes/Auzon)</li> <li>▪ Atelier "Paysages-Urbanisme" (le 14/10/2013 à Vaison la Romaine)</li> <li>▪ Atelier "Environnement" (le 14/10/2013 à Pernes les Fontaines)</li> <li>▪ Atelier "Patrimoines-Culture" (le 14/10/2013 à Le Crestet)</li> </ul>
<b>2<sup>nd</sup> Ateliers thématiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Hiérarchiser les enjeux du territoire</li> <li>▪ Faire remonter et prioriser les ambitions collectives</li> <li>▪ Définir comment faire « plus et mieux » collectivement</li> <li>▪ Nourrir le projet de territoire</li> <li>▪ Décliner les premières orientations de la Charte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Atelier "Paysages-Urbanisme" (le 04/11/2013 à Malemort du Comtat)</li> <li>▪ Atelier "Environnement" (le 05/11/2013 à Carpentras)</li> <li>▪ Atelier "Tourisme" (le 05/11/2013 à Crillon le Brave)</li> <li>▪ Atelier "Agriculture-Forêt" (le 06/11/2013 à Sault)</li> <li>▪ Atelier "Patrimoines-Culture" (le 06/11/2013 à Puyméras)</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Atelier "Education" (le 10/12/2013 à Le Crestet)</li> </ul>
<b>Réunions plénières inter-ateliers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aborder les problématiques de manière globale et transversale</li> <li>▪ Partager les productions des ateliers, les enjeux du territoire</li> <li>▪ Donner de la cohérence aux orientations de la future Charte</li> <li>▪ Définir les priorités d'intervention</li> <li>▪ Préparer la rédaction de l'avant-projet de Charte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Première réunion préparatoire inter-ateliers (le 27/09/2013 à Carpentras)</li> <li>▪ Séminaire de restitution et vote sur les priorités de la future Charte (le 16/12/2013 à Vaison la Romaine)</li> <li>▪ Assemblée plénière des élus (le 25/06/2014)</li> </ul>
<b>Comités de pilotage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Piloter la procédure de labellisation</li> <li>▪ Décider de la stratégie et de la méthodologie</li> <li>▪ Valider les choix et les propositions techniques</li> <li>▪ Accompagner la conduite du diagnostic</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le 29/11/2012 (Malemort du Comtat)</li> <li>▪ Le 14/01/2013 (Vaison la Romaine)</li> <li>▪ Le 05/03/2013 (Vaison la Romaine)</li> <li>▪ Le 14/11/2013 (Sault)</li> <li>▪ Le 16/12/2013 (Vaison la Romaine)</li> <li>▪ Le 20/02/2014 (Pernes les Fontaines)</li> <li>▪ Le 25/06/2014 (Mazan)</li> </ul>
<b>Comités techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Suivre la procédure de labellisation</li> <li>▪ Alimenter techniquement le projet</li> <li>▪ Préparer les Comités de pilotage, soumettre des propositions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le 29/01/2013</li> <li>▪ Le 12/03/2013</li> <li>▪ Le 27/06/2013</li> <li>▪ Le 27/09/2013</li> <li>▪ Le 08/11/2013</li> <li>▪ Le 06/12/2013</li> <li>▪ Le 03/02/2014</li> <li>▪ Le 07/02/2014</li> </ul>
<b>Comités syndicaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Débattre des propositions soumises, des orientations prises</li> <li>▪ Délibérer sur chacune des étapes importantes de la procédure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le 29/11/2012 : vote pour la mobilisation de l'ingénierie d'animation</li> <li>▪ Le 15/07/2014 : vote du diagnostic territorial</li> </ul>
<b>Etude « Réflexion autour du périmètre » suite à l'avis d'opportunité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Affiner la limite ouest du périmètre</li> <li>▪ Concerter les communes des Dentelles de Montmirail, de Fontaine de Vaucluse et de Saumane</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le 04/12/2013, 27/02/2014 (Services de l'Etat + communes des Dentelles, fontaine de Vaucluse, Saumane)</li> <li>▪ Le 21/01/2014 (Pernes Les fontaines)</li> <li>▪ Le 28/01/2014 (Loriol du comtat)</li> <li>▪ Le 29/01/2014 (Carpentras)</li> <li>▪ Le 05/02/2014 (Velleron)</li> </ul>

## 2. LA CHARTE DU PNR

### 2.1. La poursuite du dialogue territorial

Pour rédiger la Charte, les ateliers thématiques créés lors de la phase de diagnostic sont réactivés (automne 2014 à printemps 2015). Piloté par un élu local en collaboration avec les EPCI et des représentants socioprofessionnels, chaque atelier (entre 30 et 60 personnes) décline chacune des ambitions du diagnostic en orientations puis en mesures opérationnelles. Une rencontre plénière (mai 2015) vient faire le lien entre toutes les orientations.

Des groupes de travail spécifiques sur des sujets précis sont organisés pour enrichir et compléter la Charte (stratégie de création d'aire protégée, positionnement de la Charte dans le domaine de l'eau, prise en compte des enjeux liés à la chasse, stratégie agricole, secteur touristique...). Associant des acteurs du territoire ciblés et des partenaires institutionnels et techniques, ils précisent plusieurs mesures opérationnelles de la Charte.

D'un point de vue institutionnel, des groupes territoriaux sont installés à l'échelle de chaque intercommunalité au cours de l'automne 2014 (Communauté de communes Ventoux Sud, Vaison-Ventoux, Sorgues du Comtat et Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin). À l'invitation du Président de l'intercommunalité, ces groupes associent les maires des communes territorialement concernées pour alimenter les orientations de la Charte et apporter des réponses adaptées aux spécificités de chaque secteur du Mont-Ventoux. Plusieurs entretiens individuels avec les maires prolongent les échanges. Ces rendez-vous facilitent également des rencontres avec les conseils municipaux pour concerter sur des questions de gouvernance locale, de missions confiées au parc et de priorités d'actions.

NATURE DE LA CONCERTATION	OBJECTIFS	DATES/LIEUX
<b>Ateliers préparatoires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Rappeler les enjeux et les orientations stratégiques</li><li>Bâtir un projet d'ossature de la Charte</li><li>Décliner les orientations, faire émerger les mesures</li><li>Identifier les mesures phares</li><li>Préparer les ateliers thématiques</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Eau (le 30/09/2014)</li><li>Biodiversité (le 03/11/2014)</li><li>Tourisme (le 16/12/2014)</li><li>Agriculture et Forêt (le 17/12/2014)</li><li>Education (le 11/02/2015)</li><li>Développement économique (le 19/02/2015)</li><li>Urbanisme et paysages (le 10/04/2015)</li><li>Patrimoines et culture (le 03/03/2015)</li><li>Energie-climat (le 08/04/2015)</li></ul>
<b>Ateliers thématiques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Partager l'architecture de la Charte</li><li>Décliner les mesures en dispositions</li><li>Hiérarchiser les dispositions (urgentes/prioritaires)</li><li>Identifier et planifier des actions phares</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Atelier « Forêt » (le 27/01/2015)</li><li>Atelier « Tourisme » (le 27/01/2015)</li><li>Atelier « Agriculture » (le 03/03/2015, le 03/04/2018)</li><li>Atelier « Eau et milieux aquatiques » (le 04/03/2015)</li><li>Atelier « Développement économique » (le 11/03/2015)</li><li>Atelier « Culture et Patrimoines » (le 24/03/2015, le 23/03/2018, le 03/04/2018)</li><li>Atelier « Energie-climat » (le 29/04/2015, le 08/03/2018)</li><li>Atelier « Biodiversité » (le 30/04/2015)</li><li>Atelier « Urbanisme et paysages » (le 29/04/2015, le 22/03/2018)</li></ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Atelier « Education » (le 14/04/2015, le 09/05/2017, le 10/07/2017)</li> <li>▪ Atelier recherche scientifique (le 20/09/2017)</li> </ul>
<b>Ateliers territoriaux avec les EPCI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobiliser les EPCI</li> <li>▪ Décliner les orientations de l'avant-projet de Charte</li> <li>▪ Faire remonter les mesures prioritaires</li> <li>▪ Identifier les actions phares à mettre en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Communauté de communes Ventoux Sud (le 03/11/2014)</li> <li>▪ Communauté Vaison Ventoux (le 04/11/2014, le 11/03/2019)</li> <li>▪ Communauté de communes des Sorgues du Comtat (le 14/11/2014)</li> <li>▪ Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (le 28/01/2019)</li> </ul>
<b>Rencontres thématiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Approfondir certains points de la Charte</li> <li>▪ Identifier et construire des dispositions spécifiques</li> <li>▪ Alimenter le plan d'actions</li> <li>▪ Prolonger l'implication des partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Agriculture et partenariats : le 10/07/2014, le 17/09/2014, le 13/01/2015, le 26/01/2015, le 22/04/2015, le 29/03/2018</li> <li>▪ Stratégie de Création d'Aires Protégées : le 19/11/2014, le 08/12/2014</li> <li>▪ Economie, commerce, artisanat et métiers d'art : le 03/11/2014, le 26/05/2015, le 16/06/2015</li> <li>▪ Activités cynégétiques : le 08/12/2014, le 02/04/2015, le 11/05/2015, 13/04/2018, le 28/03/2018, le 13/12/2018</li> <li>▪ Transition énergétique : le 05/11/2014, le 02/06/2016, le 14/09/2016, le 07/02/2017, le 12/09/2017</li> <li>▪ Education populaire : le 30/04/2015</li> <li>▪ Pastoralisme : le 06/07/2015, le 29/07/2015, le 20/04/2016, le 25/09/2017, le 25/01/2018, le 24/04/2018</li> <li>▪ Eau et milieux aquatiques : le 23/01/2015, le 17/03/2015, le 22/06/2015, le 02/07/2015, le 25/11/2015</li> <li>▪ Planification et urbanisme : le 16/01/2015, le 05/05/2015, le 08/10/2015, le 15/01/2016, le 06/09/2016, le 07/07/2017, le 10/07/2017, le 29/09/2016, le 25/01/2018, le 08/02/2018, le 14/03/2018, le 21/03/2018, le 31/05/2018, le 14/12/2018</li> <li>▪ Véhicules terrestres motorisés : le 11/05/2015, 16/05/2015, 28/03/2018, le 10/04/2018, le 24/05/2018, le 29/05/2018</li> <li>▪ Exploitations des ressources minérales : le 16/03/2018, le 04/04/2018</li> <li>▪ Place de l'intercommunalité au sein du projet de PNR : le 27/02/2018 (CoVe), le 03/05/2015 (Vaison Ventoux)</li> <li>▪ Projet alimentaire territorial : le 14/12/2017, le 09/01/2018, le 27/06/2018, le 01/08/2018</li> <li>▪ Sauvegarde et valorisation de la langue provençale : le 03/07/2015, le 23/07/2015</li> </ul>

<b>Inter-commissions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aborder les problématiques de manière globale et transversale</li> <li>▪ Partager les productions des ateliers</li> <li>▪ Organiser et structurer la Charte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le 12/05/2015 (Villes/Auzon)</li> </ul>
<b>Comités techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faire des propositions</li> <li>▪ Alimenter techniquement le projet</li> <li>▪ Préparer les comités de pilotage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le 28/07/2014</li> <li>▪ Le 04/09/2014</li> <li>▪ Le 07/10/2014</li> <li>▪ Le 28/10/2014</li> <li>▪ Le 28/11/2014</li> <li>▪ Le 16/02/2015</li> <li>▪ Le 31/03/2015</li> <li>▪ Le 03/11/2015</li> <li>▪ Le 20/11/2015</li> <li>▪ Le 11/10/2016</li> </ul>
<b>Rencontres avec les Maires et conseils municipaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poursuivre l'information sur le projet de PNR</li> <li>▪ Répondre aux interrogations des élus communaux</li> <li>▪ Prolonger la hiérarchisation des priorités de la Charte</li> <li>▪ Enrichir et ancrer le projet de territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Blauvac (le 23/06/2014)</li> <li>▪ Le Beucet (le 24/07/2014)</li> <li>▪ Saint Trinit (le 29/07/2014)</li> <li>▪ Villes/Auzon (le 30/07/2014)</li> <li>▪ Saint Pierre de Vassols (le 31/07/2014)</li> <li>▪ Saint Leger du Ventoux-Brantes -Savoillans (le 08/08/2014)</li> <li>▪ Carpentras (le 26/09/2014)</li> <li>▪ Velleron (le 08/12/2014)</li> <li>▪ Modène (le 23/01/2015)</li> <li>▪ Méthamis (le 29/01/2015)</li> <li>▪ Mormoiron (le 03/02/2015)</li> <li>▪ Le Beucet (le 06/02/2015)</li> <li>▪ Venasque (le 11/02/2015)</li> <li>▪ Flassan (le 12/02/2015)</li> <li>▪ Pernes les Fontaines (le 03/03/2015)</li> <li>▪ Carpentras (le 27/03/2015)</li> <li>▪ Saint Pierre de Vassols (le 26/06/2015)</li> </ul>
<b>Conseil de massif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagner la procédure de création</li> <li>▪ Débattre des orientations</li> <li>▪ Décider des suites à donner</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le 19/03/2018 (Savoillans)</li> <li>▪ Le 16/04/2018 (Beaumont du Ventoux)</li> <li>▪ Le 27/08/2018 (Carpentras)</li> <li>▪ Le 12/12/2018 (Carpentras)</li> </ul>
<b>Groupe pilote des élus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organiser la conduite de la procédure</li> <li>▪ Décider des grandes orientations et de la méthode employée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le 15/07/2014</li> <li>▪ Le 15/10/2014</li> <li>▪ Le 19/11/2014</li> <li>▪ Le 16/12/2014</li> <li>▪ Le 09/04/2015</li> <li>▪ Le 11/05/2015</li> <li>▪ Le 11/08/2015</li> <li>▪ Le 10/11/2015</li> </ul>
<b>Comités de pilotage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Décider de la stratégie et les choix méthodologiques</li> <li>▪ Valider les choix et propositions techniques</li> <li>▪ Accompagner la conduite du diagnostic</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le 09/09/2014 (Villes/Auzon)</li> <li>▪ Le 15/10/2014 (Le Crestet)</li> <li>▪ Le 19/06/2014 (Flassan)</li> <li>▪ Le 09/04/2015 (Villes/Auzon)</li> <li>▪ Le 19/06/2015 (Flassan)</li> <li>▪ Le 10/11/2015 (Crillon le Brave)</li> <li>▪ Le 14/02/2018 (Malemort du Comtat)</li> <li>▪ Le 18/04/2018 (Malaucène)</li> <li>▪ Le 19/12/2018 (Mormoiron)</li> </ul>

<b>Comités syndicaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Débattre des propositions soumises et des orientations prises</li> <li>▪ Délibérer sur chacune des étapes importantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 15/07/2014</li> <li>▪ 16/12/2014</li> <li>▪ 16/02/2015</li> <li>▪ 16/03/2015</li> <li>▪ 23/07/2015</li> <li>▪ 03/09/2015</li> <li>▪ 14/10/2015</li> <li>▪ 20/11/2015</li> <li>▪ 09/12/2015</li> <li>▪ 14/09/2018</li> <li>▪ 21/03/2019</li> </ul>
<b>Consultation informelle sur l'avant-projet de Charte</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recueillir les avis, remarques et propositions complémentaires de la part des élus, des partenaires techniques, des institutions et de la société civile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ De juin à août 2015</li> <li>▪ De mai à juin 2018</li> </ul>
<b>Modernisation du SMAEMV : vers le Syndicat de gestion du PNR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organiser la transition institutionnelle</li> <li>▪ Partager les projets de statuts</li> <li>▪ Construire la programmation triennale, le budget prévisionnel et l'organigramme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le 05/12/2018</li> <li>▪ Le 26/06/2018</li> <li>▪ Le 14/11/2018</li> <li>▪ Le 07/12/2018</li> <li>▪ Le 19/10/2018</li> <li>▪ Le 06/11/2018</li> <li>▪ Le 07/11/2018</li> <li>▪ Le 28/11/2018</li> <li>▪ Le 12/12/2018</li> <li>▪ Le 10/01/2019</li> </ul>
<b>Rencontres avec les Services de l'Etat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Echanger sur le contenu du projet de Charte</li> <li>▪ Recueillir les engagements de l'Etat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le 01/06/2015</li> <li>▪ Le 07/07/2015</li> <li>▪ Le 21/07/2015</li> <li>▪ Le 14/05/2018</li> </ul>
<b>Rencontres avec le collectif citoyen en faveur du PNR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagner la mobilisation citoyenne</li> <li>▪ Mobiliser la société civile dans la vie du PNR</li> <li>▪ Préparer l'articulation entre le collectif et le futur syndicat de gestion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le 03/05/2016</li> <li>▪ Le 08/03/2018</li> <li>▪ Le 02/10/2018</li> <li>▪ Le 29/11/2018</li> </ul>
<b>Réunion publiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présenter le projet de création PNR du Mont-Ventoux</li> <li>▪ Préciser le contenu de la Charte</li> <li>▪ Echanger avec les participants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le 23/08/2018 (Saint Didier)</li> <li>▪ Le 04/05/2018 (Velleron)</li> </ul>

## 2.2. La phase de médiation régionale

En avril 2016, la Région a souhaité recueillir l'avis du territoire sur la poursuite du PNR. La consultation locale menée par la Région en juin 2016 sur le projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux, a montré une absence de consensus sur ce projet. Une mission est donc confiée au médiateur de la Région, dans le but de poursuivre une procédure de concertation avec les élus locaux et l'ensemble des acteurs concernés.

Plus de 180 questionnaires sont adressées aux communes, aux EPCI et aux acteurs locaux dans tous les domaines (sportif, culturel, associatif, environnemental, socio-professionnel). De nombreuses rencontres ont lieu sur place avec les principaux acteurs du projet.

Au terme de 8 mois d'écoute, de visites, de rencontres, de lecture, de recherches et de questions sur un des territoires les plus emblématiques de la Région, le rapport du Médiateur préconise la réalisation du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux, en terminant un travail exceptionnel qui a permis une mobilisation sans précédent sur ce territoire. Des orientations nouvelles sont par ailleurs fixées en matière de gouvernance dans le but de reprendre le processus de labellisation. Dans cette perspective de relance de la phase de préfiguration du futur Parc naturel régional, un Comité de pilotage est installé le 14 février 2018. Présidé par la Région, ce Comité de pilotage, a pour objectif la reprise du projet de Charte et la définition des nouveaux statuts avec une clarification de l'ensemble des missions du syndicat et de leur portage. Quatre ateliers se tiennent pour réenclencher la concertation et renforcer l'ambition de la Charte dans quatre domaines (tourisme durable, agriculture durable, Climat-Energie et Paysages-urbanisme). La très forte mobilisation des acteurs locaux (plus de 50 participants à chaque atelier) laisse chacun s'exprimer sur ses attentes et motivations, complétant ainsi largement le projet de Charte.

DESCRIPTION	DATE/NOMBRE	COMMENTAIRES
<b>Début de la mission</b>	Janvier 2017	Mission commandée en novembre 2016 par le Président de la Région
<b>Fin de la mission</b>	Juillet 2017	Rapport remis le 17 juillet 2017 au Président de la Région
<b>Nombre de questionnaires envoyés</b>	450	Envoi aux élus du territoire du projet de PNR, aux associations et acteurs locaux dans le domaine de l'agriculture, la chasse, le commerce, le tourisme, la culture et le spor.
<b>Nombre de questionnaires renvoyés remplis</b>	237	80% des retours de questionnaires renseignés avec attention, passion et souci de convaincre qu'elle que soit la position défendue
<b>Rendez-vous et/ou contacts pris</b>	62	Déplacement systématique dans le Ventoux pour rencontrer des acteurs locaux et des élus concernés (Préfet du Vaucluse, députés, maires, Présidents d'EPCI, Président du conseil Départemental de Vaucluse, Présidents des Chambres consulaires, Conseillers régionaux concernés), de l'association des opposants au PNR, du SMAEMV, de la Fédération des PNR de France, du Ministère de la transition Ecologique et Solidaire.
<b>Rencontres</b>	15	Organisées par les associations dont FNE 84, le SMAEMV, les élus régionaux, le service PNR de la Région sur l'avancement de la médiation avec les écueils rencontrés ou les ouvertures constatées

### 2.3. L'examen périodique de la Réserve de biosphère

Riche de toute la matière fournie par ces étapes de concertation, l'examen périodique décennal de la Réserve de Biosphère est conduit en 2017. Ce moment fort dans la vie des réserves de biosphère, inscrit dans le cadre statutaire international de l'UNESCO, approfondi ou éclaire plusieurs aspects jusque-là inexplorés. Des réflexions sont menées sur les thèmes de la recherche scientifique, de l'éducation au territoire et de la coopération internationale. La Charte est donc enrichie des spécificités offertes par la Réserve de Biosphère dont l'approche scientifique, la participation locale et la dimension internationale. L'examen périodique est également l'occasion de confirmer l'association des pôles urbains de proximité que sont Carpentras et Pernes-les-Fontaines, le périmètre soumis à l'UNESCO étant étendu dans cette direction.



#### 2.4. La participation citoyenne comme activateur du projet de territoire

Afin d'impliquer (et de sensibiliser) les habitants dans la rédaction de l'avant-projet de Charte, une action spécifique est engagée pour encourager leur implication et :

- Favoriser la compréhension du projet par le plus grand nombre, son appropriation par les habitants ;
- Recueillir les idées et les attentes des habitants au sujet de l'avenir de leur territoire afin d'alimenter le projet de Charte ;
- Co-construire ce projet de territoire, en touchant des cibles complémentaires à celles mobilisées depuis le diagnostic et dans le cadre du projet de Charte (élus, collectivités, acteurs locaux et partenaires institutionnels).

#### « Le Ventoux et moi ? »

Un micro-trottoir est réalisé pour faire réagir les personnes sur le territoire Ventoux lors des différents événements qui rythment la vie du massif. Durant l'interview, il est proposé de participer aux ateliers citoyens mis en place dans le cadre de la rédaction de la Charte du Parc. Des projections sont ensuite faites lors de temps forts de la vie du Parc.

#### Les Jeunes et le Parc ?

Entre 2014 et 2015, les jeunes du territoire sont mobilisés pour participer à l'élaboration de la Charte du PNR. Une enquête conduite auprès des lycéens et de leur entourage recueille leurs regards sur le Ventoux, leurs attentes face au projet de parc, leurs habitudes et pratiques au sein de ce territoire et des idées d'actions pour répondre aux orientations stratégiques identifiées dans la Charte. Des ateliers spécifiques se tiennent ensuite avec les étudiants de BTS du lycée agricole Louis-Giraud de Carpentras.

#### Les apéros du Parc

- Sous la forme d'un « world café », les participants travaillent par sous-groupes sur des sujets différents (productions locales et consommation responsable, milieux naturels, paysages, et biodiversité, attractivité et activités touristiques respectueuses de notre territoire, vie des villages, valorisation du patrimoine et de notre culture, gestion de la forêt et rôle de la chasse, énergie, déplacements et adaptation aux changements climatiques). Ils sont invités à changer de table pour débattre à minima de deux sujets différents lors de chaque séance. Trois questions sont posées pour structurer les échanges : Quel regard portons-nous sur les pistes d'actions identifiées par le projet de PNR ? Quelles actions pourrions-nous proposer et mettre en œuvre ? Quelle pérennisation de votre participation au Projet de Parc, sous quelles conditions et quelles modalités ?

#### « Faites le PNR du Mont-Ventoux »

Afin de rassembler et de fédérer les habitants et les acteurs locaux autour de la richesse (et la valorisation) des patrimoine naturel, culturel et des paysages du territoire, trois fêtes du projet de PNR sont organisées entre 2013 et 2015. L'occasion, pour tous les participants, de :

- Rencontrer les acteurs et partenaires du projet de Parc Naturel Régional du Mont Ventoux pour échanger et débattre autour des ambitions du territoire et du label ;
- Aller au contact de celle et ceux qui « font le Ventoux », innover et entreprennent : producteurs locaux, associations locales et sportives, artisans d'art, structures de développement économique, centres de formations, structures d'éducation à l'environnement et à la maîtrise de l'énergie ;
- (Re)découvrir l'histoire ou la nature du Mont-Ventoux avec de nombreuses expositions et activités autour de la culture locale et de la biodiversité ;
- Rayonner au-delà du lieu de rendez-vous en proposant des relais et idées de sorties au sein d'exploitations agricoles, de lieux culturels ou naturels

### Voyage d'étude dans les parcs naturels régionaux de Chartreuse et des monts du Pilat

Les 9, 10 et 11 décembre 2014, 44 personnes bénéficient du retour d'expérience de deux parcs naturels régionaux de Rhône Alpes. Au cours d'un voyage d'étude convivial et riche en enseignements dans les PNR des monts du Pilat et de Chartreuse, élus, techniciens, associations et agriculteurs nous ont démontré que parc naturel régional rime avec tourisme, économie, environnement et envie de travailler ensemble.

NATURE DE LA CONCERTATION	OBJECTIFS	DATES/LIEUX
<b>Les apéros du Parc</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Echanger sur l'avant-projet de Charte du PNR du Mont Ventoux</li><li>▪ Recueillir le regard des habitants sur les actions identifiées</li><li>▪ Recueillir des idées d'actions à mettre en œuvre par les habitants eux-mêmes (avec le soutien du futur PNR)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Le 27/09/2015 (Savoillans)</li><li>▪ Le 01/12/15 (Mormoiron)</li><li>▪ Le 02/12/15 (Le Crestet)</li></ul>
<b>Les jeunes et le Parc</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Mobiliser des étudiants de BTS sur le projet de Charte du PNR du Mont-Ventoux</li><li>▪ Recueillir leurs contributions concrètes sur quelques actions phares identifiées dans la Charte</li><li>▪ Identifier des actions conduites pour et par les jeunes (avec le soutien du futur PNR)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Janvier à février 2014 : enquête auprès des jeunes lycéens</li><li>▪ Le 12/05/2015</li><li>▪ Le 03/12/2015</li></ul>
<b>Voyage d'étude</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Bénéficier du retour d'expérience du réseau des PNR</li><li>▪ Identifier des exemples d'actions transposables</li><li>▪ Favoriser les échanges et la mixité entre les partenaires, la société civile, les élus</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Du 09 au 11 décembre 2014</li></ul>
<b>Fête du projet de PNR</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Informer sur le projet de PNR</li><li>▪ Echanger autour des ambitions de la Charte du PNR</li><li>▪ Faire remonter des attentes et des priorités de la société civile</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ 26/10/2013 (Sault)</li><li>▪ 21/09 :2014 (Villes/Auzon)</li><li>▪ 27/09/2015 (Savoillans)</li></ul>

### 3. LES ACTIONS DE PREFIGURATION

En parallèle de l'élaboration du projet de Charte, de nombreuses actions de préfiguration ont été mises en œuvre afin d'enrichir le contenu de la Charte du Parc et renforcer l'opérationnalité du projet de territoire. Chacune de ces actions a donné lieu à une large concertation et à un partage de sa mise en œuvre. Plus d'une centaine de réunions et rencontres politiques et/ou techniques se sont organisées pour mener à bien leur réalisation.

- Mise en place de l'Observatoire de la biodiversité
- Gestion des espaces naturels emblématiques d'Ocre, de Sable, de Gypse et d'Argile
- Conservation du Vautour percnoptère (projet InterPNR)
- Déclinaison de la Trame Verte et Bleue
- Elaboration de l'occupation du sol à grande échelle (données SIG)
- Elaboration du Plan paysage Ventoux
- Définition du schéma local d'implantation des énergies renouvelables d'échelle industrielle

- Réhabilitation du sommet du mont Ventoux
- Gestion de la fréquentation estivale des Gorges du Toulourenc
- Accompagnement des collectivités au Zérophyto
- Accompagnement des collectivités dans la transition énergétique
- Examen périodique de la Réserve de Biosphère du Mont-Ventoux
- Soutien aux programmes de recherche scientifique appliquée
- Elaboration et animation du Projet Agro-Environnemental et Climatique « Mont-Ventoux » (PAEC)
- Préparation du Projet Alimentaire Territorial
- Structuration et promotion de l'espace VTT-Ventoux
- Accompagnement des organisateurs d'évènements sportifs et édition d'un « guide à l'attention des organisateurs »
- Réalisation d'un diagnostic territorial des forêts privées
- Séquestration de carbone par une gestion forestière adaptée (appel à projets « Carbone + »)
- Renforcement de la « culture forestière » des propriétaires publics et privés
- Programme d'Education à l'Environnement et au Territoire « Écocitoyenneté et solidarité à l'école et au collège »
- Première édition des « Trophées de la Réserve de Biosphère » (2018)

#### **4. L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION**

---

Afin d'informer au mieux les acteurs locaux (collectivités, associations, professionnels, habitants...) sur le projet de Parc et la future Charte, la communication s'est appuyée sur les outils suivants :

- 3 lettres d'information diffusées sur tout le territoire (publipostage, distribution dans les principaux lieux d'accueil, lors d'évènements...)
- 1 argumentaire questions/réponses sur le projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux
- Un site Internet avec un onglet « projet de PNR » permettant de télécharger tous les documents issus du processus de préfiguration, d'interagir avec la structure de préfiguration ([www.smaemv.fr](http://www.smaemv.fr) rubrique PNR).
- Une large diffusion de l'avant-projet de charte et du plan de Parc auprès des élus et des partenaires (+téléchargement)

\*

\* \*